

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 10–13 novembre 2014

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2014/8-B/3*
(en français uniquement)

13 octobre 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

* Nouvelle parution pour raisons techniques

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – MALI 200719

**Sauver des vies humaines, réduire la
malnutrition et reconstituer les moyens
d'existence**

Nombre de bénéficiaires	2 610 790
Durée du projet	3 ans (1 ^{er} janvier 2015–31 décembre 2017)
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	150 856 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	183 214 847
Espèces/bons et coûts connexes	44 246 845
Développement et augmentation des capacités	10 155 619
Coût total pour le PAM	310 406 569

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, OMD*: Mme D. Brown Courriel: denise.brown@wfp.org

Directrice de pays: Mme S. Haydock Courriel: sally.haydock@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RÉSUMÉ

Le Mali se remet peu à peu de la crise pastorale, de la sécheresse et de l'instabilité politique subies ces dernières années, qui ont exacerbé l'insécurité alimentaire, sapé les capacités d'adaptation et affaibli la résilience des personnes vulnérables. Dans le nord du Mali, les conditions de sécurité demeurent très instables et la reprise des hostilités pourrait déclencher des mouvements de population, perturber les moyens d'existence et mettre en péril la protection des populations.

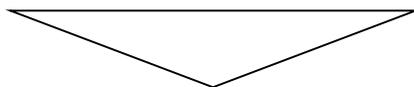
L'insécurité alimentaire touche 1,5 million de personnes qui ont épuisé les mécanismes de survie traditionnels et ont besoin d'une aide humanitaire, d'un appui alimentaire et nutritionnel et d'activités de redressement accéléré visant à reconstituer les moyens d'existence.

Mise en œuvre en collaboration avec les partenaires du PAM, cette opération permettra de venir en aide chaque année à 1,1 million de bénéficiaires vivant au sein de communautés vulnérables, de préserver les capacités d'intervention d'urgence, d'assurer la protection des bénéficiaires et de favoriser la participation des femmes. Pour répondre aux besoins d'autres populations exposées à l'insécurité alimentaire, le PAM mènera des activités de sensibilisation et d'augmentation des capacités.

Les personnes touchées par un conflit, une catastrophe ou un stress saisonnier bénéficieront d'une aide sous forme de vivres, de produits nutritionnels spéciaux, de bons ou d'espèces; pour lutter contre la dénutrition, des programmes de supplémentation alimentaire généralisée ou ciblée seront mis en place à l'intention des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes. La création ou la réhabilitation des avoirs contribuera au redressement. Les achats locaux permettront de développer l'accès des petits agriculteurs aux marchés. La distribution d'aliments enrichis nutritifs aux élèves des écoles primaires constituera pour ceux-ci un filet de sécurité et permettra de s'attaquer à l'insécurité alimentaire à court terme et de réduire les carences en micronutriments. L'intervention associe la réponse à une situation de crise, la création d'avoirs, l'accès aux marchés et le développement du capital humain dans les communautés exposées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cette intervention, conçue en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, est conforme aux Objectifs stratégiques 1, 2 et 4 et aux objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 4. Elle met en œuvre la stratégie arrêtée pour le pays et elle concorde avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le Cadre stratégique intégré pour la période 2015–2019, ainsi qu'avec les politiques et les programmes nationaux.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Mali 200719, "Sauver des vies humaines, réduire la malnutrition et reconstituer les moyens d'existence" (WFP/EB.2/2014/8-B/3*), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Le Mali se remet peu à peu de la crise politique doublée d'une crise de la sécurité qui a marqué l'année 2012: des élections présidentielles et législatives se sont déroulées en 2013, et une commission enquête actuellement sur les violations des droits de l'homme. Beaucoup de personnes déplacées ont regagné le nord du Mali, mais ce n'est pas encore le cas pour 138 000 d'entre elles. En outre, le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime qu'entre 102 000 et 132 600 réfugiés vont regagner leur pays d'ici la fin de 2017¹.
2. Les conditions de sécurité restent très instables, malgré la présence de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de l'armée française et des forces maliennes. La présence de groupes armés dans le nord pourrait déclencher de nouveaux mouvements de population, perturber les moyens d'existence et mettre en péril la protection des populations².
3. Malgré une reprise économique progressive, de graves difficultés subsistent. Le Mali se classe au 176^e rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain de 2013. Le revenu par habitant est de 660 dollars É.-U.; 47,4 pour cent des 17 millions d'habitants que compte le pays vivent dans la pauvreté, et la population urbaine s'accroît au rythme de 4,8 pour cent, deux fois plus vite que celle des zones rurales. Le Mali occupe la 141^e place sur 148 pays selon l'indice d'inégalité de genre³; les femmes possèdent 4 pour cent des terres agricoles, et 20 pour cent d'entre elles seulement ont accès à la terre.
4. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 31,1 pour cent (18,8 pour cent pour les femmes et 41,1 pour cent pour les hommes). Le taux de scolarisation est de 72 pour cent pour les filles et 87 pour cent pour les garçons; 50 pour cent des enseignants du primaire n'ont pas été formés³ et le Mali manque d'établissements d'enseignement de qualité.
5. L'espérance de vie est de 51,9 ans; le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 178 pour 1 000 naissances vivantes et le taux de mortalité maternelle de 540 pour 100 000. Seulement 73 pour cent de la population a accès à l'eau potable et, dans les zones rurales, seuls 33 pour cent des ménages disposent d'installations d'assainissement. Les dispensaires et le personnel de santé sont peu nombreux. L'accès à l'électricité et au logement est limité, en particulier dans les zones rurales.

Sécurité alimentaire et nutrition

6. Le Mali se remet peu à peu de la crise pastorale de 2010 et de la sécheresse de 2011. Les mécanismes de survie comprennent la réduction du nombre de repas, la vente d'avoirs et l'achat d'aliments moins coûteux. L'insécurité alimentaire chronique, qui va de pair avec la pauvreté, touche 25 pour cent des ménages ruraux⁴, principalement dans le nord (Tombouctou, Gao et Kidal) et dans la bande sahélienne (Kayes, Koulikoro, Ségou et

¹ HCR, juin 2014.

² Le Mouvement national de libération de l'Azawad, une organisation touareg, contrôle la région de Kidal, et de nouveaux pourparlers de paix sont en cours.

³ Programme des Nations Unies pour le développement. 2013. *Rapport sur le développement humain*. New York.

⁴ Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, mars 2009.

Mopti). Les populations vulnérables ont épuisé leurs mécanismes de survie⁵, et l'insécurité alimentaire risque de rester particulièrement forte, compte tenu notamment de la sécheresse et de l'instabilité dans le nord du pays. La sécurité alimentaire et la capacité de résistance des ménages vulnérables doivent être renforcées, en particulier face à la sécheresse⁶. Compte tenu de l'évolution constatée ces derniers temps, caractérisée par la détérioration de la sécurité alimentaire, des épisodes de sécheresse et des inondations de plus en plus fréquents et la dégradation de l'environnement, il semble nécessaire de miser sur la résilience pour rétablir la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

7. Les populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire sont les paysans de la bande sahélienne, les éleveurs vivant dans le nord, les personnes déplacées ou de retour chez elles⁷, les populations touchées par des catastrophes ou qui subissent un stress saisonnier, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition.
8. Les marchés céréaliers fonctionnent de manière satisfaisante lorsque la sécheresse épargne le pays, mais en raison de l'épisode de sécheresse de 2011/12, les prix des produits alimentaires ont été multipliés par deux. En 2012, l'insécurité qui régnait dans le nord a perturbé l'approvisionnement en vivres et les prix du bétail ont chuté⁸. Les marchés céréaliers ont connu une reprise en 2013, à mesure que les négociants et les transporteurs augmentaient leur activité.
9. Il faut agir de toute urgence pour lutter contre la malnutrition sévère: 9 pour cent des enfants de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition aiguë, parmi lesquels 1,9 pour cent souffrent de malnutrition aiguë sévère. À Tombouctou, à Gao et dans le sud du pays, le taux de prévalence est proche du seuil "critique" de 15 pour cent; à Bamako et Ségou, la situation est préoccupante⁹. Le retard de croissance touche 38,3 pour cent des enfants de moins de 5 ans, l'insuffisance pondérale 25,5 pour cent et l'anémie 82 pour cent¹⁰. Parmi les femmes en âge de procréer, 51 pour cent sont anémiées. La proportion de ménages qui ne consomment pas de sel iodé est de 20 pour cent, et la mortalité infantile est liée à la dénutrition dans 33 pour cent des cas¹¹.
10. Les retards de croissance et l'émaciation sont le résultat d'une alimentation insuffisante, de maladies, d'un accès limité aux services de santé, à une eau propre et à l'assainissement et de carences en matière d'hygiène et de soins des enfants⁴.

⁵ Entre septembre 2009 et mars 2010, le nombre moyen de têtes de bétail par troupeau a diminué de 40 pour cent; en 2011, 60 pour cent des ménages ruraux n'ont pas récolté, et la production a permis de répondre aux besoins pendant 3 à 4 mois au lieu de 6 à 9 mois. Le manque de pâturages a entraîné des pertes de bétail. Le conflit qui a sévi dans le nord du Mali a chassé 240 000 personnes de chez elles et perturbé les marchés, amputé les disponibilités alimentaires et les revenus et décimé le bétail. La production céréalière est inférieure de 4 pour cent à la moyenne et de 14 pour cent à son niveau de 2013, et l'état des pâturages risque fort de se détériorer.

⁶ L'indice de préparation aux risques du Mali est 18/100.

⁷ Évaluation de la sécurité alimentaire des personnes déplacées, août 2012.

⁸ Réseau des systèmes d'alerte rapide face aux risques de famine, avril–septembre 2012.

⁹ Enquêtes réalisées en 2011 et 2013.

¹⁰ Enquête démographique et sanitaire, 2012/13.

¹¹ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2010.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Gouvernement

11. Le Programme d'action du Gouvernement pour la période 2013–2018 expose les priorités en matière de reconstruction et de développement, et le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté, qui couvre la période 2014–2017, a pour ambition de favoriser la croissance économique. Plusieurs documents traitent des questions de sécurité alimentaire et de nutrition: la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, le Programme national de sécurité alimentaire 2011–2015, la Politique nationale de nutrition 2013–2021 et le Plan d'action multisectoriel en matière de nutrition 2014–2018. La Politique nationale d'alimentation scolaire adoptée en 2009 encadre les activités dans ce domaine.

Coordination

12. Le Commissariat à la sécurité alimentaire, qui gère les réserves de vivres du pays, est responsable du Plan national de réponse aux difficultés alimentaires et nutritionnelles pour 2014–2015; il planifie et coordonne la distribution de l'aide alimentaire dans les zones touchées par une catastrophe. Le Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire et de la reconstruction du nord coordonne l'aide alimentaire aux victimes du conflit, le Ministère de l'intérieur et de la protection civile coordonne la planification d'urgence, le Ministère du développement rural se charge des programmes relatifs à la résilience et à l'agriculture, le Ministère de l'éducation nationale gère l'alimentation scolaire, et le Ministère de la santé pilote les initiatives Renforcer la nutrition (SUN) et Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH). Le Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la coopération internationale supervise les activités du PAM.

Autres intervenants

13. Les organismes des Nations Unies interviennent au titre du Cadre commun des Nations Unies adopté en 2013 pour soutenir la transition au Mali qui couvre la période 2013-2014. L'équipe de pays et l'équipe chargée de l'action humanitaire des Nations Unies coordonnent les interventions relatives à la sécurité alimentaire. Le PAM est à la tête du sous-groupe des partenaires techniques et financiers sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et il dirige le module de la sécurité alimentaire aux côtés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); il est membre des modules de la nutrition, de l'éducation et de la protection et participe au Groupe de travail interinstitutions pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le PAM assure les services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies au titre de l'opération d'urgence 200521. Les modules d'action groupée mis en place par le Comité permanent interorganisations coordonnent les travaux des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG).

OBJECTIFS

14. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200719 a pour objet de sauver des vies humaines, de favoriser la stabilité et de contribuer à relever le Défi Faim zéro par les moyens suivants:
- répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées ou de retour chez elles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et assurer la protection des personnes victimes de catastrophes ou qui subissent un stress saisonnier (Objectif stratégique 1);
 - appuyer le relèvement et la stabilité des communautés touchées par des chocs (Objectif stratégique 2);
 - traiter les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition modérée (Objectif stratégique 4); et
 - fournir un filet de sécurité pour les enfants des écoles primaires vulnérables (Objectif stratégique 4).
15. Cette intervention concorde avec les Objectifs stratégiques 1, 2 et 4¹², les objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 4¹³, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement arrêté pour la période 2015–2019 et les politiques et programmes nationaux.

L'ACTION DU PAM

Assistance apportée jusqu'ici

16. Dans le cadre de l'opération d'urgence 200525, le PAM vient en aide à 1,3 million de bénéficiaires, principalement dans le nord du Mali. Il ressort de l'évaluation réalisée en 2014 que cette intervention est pertinente et appropriée, en dépit de difficultés d'accès et de problèmes de moyens. Les recommandations suivantes ont été formulées: améliorer les capacités des partenaires coopérants; renforcer le dispositif de suivi et d'évaluation; perfectionner l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; décentraliser les capacités en matière de nutrition; faire bénéficier les populations déplacées et/ou nomades des activités d'alimentation scolaire et de nutrition; et mutualiser les connaissances afin d'harmoniser les méthodes de mise en œuvre. Pour donner suite à ces recommandations, le bureau de pays s'attache actuellement à élaborer un plan de développement des capacités triennal, à améliorer le dispositif de suivi et d'évaluation et à collaborer avec la FAO et l'UNICEF afin de porter assistance aux populations nomades. Il est prévu d'organiser des ateliers semestriels avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour analyser les enseignements tirés.
17. Le programme de pays 105830 (2008–2013), a permis de venir en aide à 2,8 millions de personnes; il a été prolongé jusqu'en décembre 2014 et vise désormais 1 million de personnes.

¹² Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; Objectif stratégique 2 – Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence; Objectif stratégique 4 – Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.

¹³ Objectifs du Millénaire pour le développement 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; et 4 – Réduire la mortalité infantile et post-infantile.

18. Depuis 2009, dans le cadre de l'initiative pilote Achats au service du progrès, le PAM a acheté 29 000 tonnes de céréales et de haricots à des petits exploitants, par l'intermédiaire de 11 organisations de producteurs ayant bénéficié d'un renforcement, dont deux associations de femmes, et en 2012/13, 35 pour cent des achats ont été effectués selon ces modalités.
19. L'opération d'urgence 200525 va prendre fin, et l'IPSR 200719 sera la principale intervention du PAM; elle sera complétée par le programme de pays, qui a été prolongé et contribuera à prévenir les retards de croissance et à renforcer la résilience. Le nombre de bénéficiaires du PAM diminuera de 1 million, le PAM concentrant son action sur les zones les plus vulnérables et ciblant les zones accessibles aux interventions des pouvoirs publics et des partenaires¹⁴.

Stratégie

20. Cette opération, qui repose sur une analyse intégrée de la situation¹⁵, met en œuvre une stratégie pluridimensionnelle pour améliorer la résilience et réduire la faim et la malnutrition dans différentes zones, puisqu'elle associe la réponse aux situations de crise, la création d'avoirs, l'accès aux marchés et la mise en valeur du capital humain.

⇒ *Répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition*

21. Les distributions de vivres, d'espèces ou de bons seront utilisées pour venir en aide aux bénéficiaires affectés par le conflit ou par une catastrophe; les populations qui subissent un stress saisonnier, notamment les éleveurs, bénéficieront d'une assistance qui les aidera à protéger leurs avoirs et leurs moyens d'existence. La supplémentation alimentaire généralisée permettra de préserver l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 23 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes pendant la période de soudure. L'assistance prolongée apportée aux bénéficiaires valides deviendra conditionnelle, tandis que les personnes qui ne sont pas en état de travailler en bénéficieront sans condition.
22. Le PAM assurera le renforcement des capacités de préparation et d'intervention au sein du Ministère de la solidarité, de l'action humanitaire et de la reconstruction du nord, du Ministère de l'intérieur et de la protection civile, du Commissariat à la sécurité alimentaire et des organisations communautaires, et il continuera d'apporter un appui technique et d'assurer des formations pour les besoins du système d'alerte rapide, l'objectif étant de mettre en place un dispositif de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire. Le PAM aidera le Gouvernement à élaborer une politique de sécurité alimentaire.

⇒ *Stimuler le redressement des communautés et favoriser la stabilité en augmentant les avoirs et en améliorant l'accès aux vivres*

23. Les distributions de vivres et les transferts monétaires appuieront les activités de nature à préserver l'environnement et à générer des revenus et la construction d'équipements de gestion de l'eau afin de faciliter la restauration des moyens d'existence et de favoriser la résilience, conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

¹⁴ Le nombre de bénéficiaires souffrant de malnutrition aiguë modérée qui recevront une assistance restera stable, mais le nombre de personnes recevant une aide non assortie de conditions va fortement diminuer. Les pouvoirs publics et d'autres partenaires reprendront en main certaines des activités portant sur la résilience et l'alimentation scolaire, qui avaient été incluses dans le programme de pays du PAM parce que les pouvoirs publics n'étaient pas en mesure de fournir cette assistance durant les crises de ces dernières années.

¹⁵ Ce type d'analyse consiste à combiner des données sur un certain nombre de facteurs, dont la sécurité alimentaire et la nutrition, afin de déterminer les risques auxquels les populations vulnérables sont exposées et d'identifier les zones prioritaires.

Les ménages dont la capacité de travail est limitée, les femmes enceintes et les mères allaitantes pourront bénéficier de ces activités¹⁶; le choix des participants sera dicté par des considérations liées à la problématique hommes-femmes¹⁷.

24. S'appuyant sur les avancées obtenues dans le cadre de la phase d'expérimentation des activités relevant de l'initiative Achats au service du progrès, le PAM renforcera les capacités des organisations paysannes en matière de commercialisation et collaborera avec le Ministère du développement rural et d'autres partenaires – en particulier la FAO – afin d'améliorer les filières de valorisation des productions agricoles locales. La création d'avoires et les achats de vivres sur les marchés locaux viendront compléter l'Alliance globale pour l'Initiative résilience.

⇒ *Traiter la malnutrition aiguë modérée*

25. Une supplémentation alimentaire ciblée sera délivrée aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée. Les activités de communication destinées à changer les comportements et les interventions nutritionnelles seront complétées par des activités favorisant l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'alimentation des enfants, l'enrichissement des aliments et la production d'aliments à domicile mises en place en collaboration avec les partenaires.
26. Pour appuyer la politique et le plan d'action multisectoriel en matière de nutrition arrêtés par le Mali et les initiatives SUN et REACH, le PAM favorisera la coordination des interventions nutritionnelles par le Ministère de la santé.

⇒ *Mettre en place un filet de sécurité pour les enfants des écoles primaires – en particulier les filles – en luttant contre l'insécurité alimentaire et en réduisant les carences en micronutriments*

27. Le PAM continuera à fournir des aliments enrichis aux enfants afin de réduire les carences en micronutriments, et il aidera le Gouvernement à sécuriser les écoles primaires pour favoriser la scolarisation et l'assiduité dans les zones particulièrement vulnérables. Les filles recevront des repas cuisinés quotidiens et des rations à emporter, ce qui contribuera à réduire l'écart entre filles et garçons et à éviter que les enfants soient retirés de l'école. Par ailleurs, le PAM augmentera les capacités du Ministère de l'éducation, en particulier celles du Centre national des cantines scolaires.

Transfert des responsabilités

28. Le PAM encouragera la prise en main de la programmation des activités relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition par le Gouvernement et facilitera le transfert progressif du programme d'alimentation scolaire. Les activités d'Assistance alimentaire pour la création d'avoires (ACA) mises en place en partenariat avec d'autres acteurs permettront de renforcer la résilience des communautés. Le PAM aidera le Gouvernement à prendre en charge la coordination des activités de nutrition menées dans le cadre de l'initiative REACH en 2015.

¹⁶ Les activités prévues à l'intention des femmes comprennent la production de semences, le jardinage et la gestion des avoires.

¹⁷ Les activités génératrices de revenus de nature à favoriser le travail des femmes comprennent la production de semences, le jardinage et la gestion des avoires créés.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

29. Le PAM portera assistance à 1,1 million de bénéficiaires par an, et à 2,6 millions de personnes au total au cours de la période de trois ans couverte par l'IPSR 200719¹⁸. Les ménages vulnérables seront ciblés dans les zones géographiques sélectionnées par le biais de l'analyse intégrée de la situation réalisée en collaboration avec les partenaires, les autorités locales et les communautés en utilisant des outils tels que l'analyse de l'économie des ménages. Sur l'ensemble du territoire, les personnes qui prennent soin d'enfants souffrant de malnutrition recevront une supplémentation alimentaire ciblée.
30. Le PAM continuera de renforcer les capacités du Gouvernement et des partenaires en matière de suivi de la sécurité alimentaire et à améliorer le comptage des bénéficiaires, le ciblage, le calendrier des interventions, le suivi post-distribution et la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence.

Distribution générale de vivres

31. L'assistance alimentaire destinée aux personnes déplacées ou de retour chez elles sera mise en place en coordination avec le Gouvernement, le HCR, l'Organisation internationale pour les migrations et les ONG. Le PAM mettra progressivement fin à l'assistance qu'il apportait aux personnes déplacées les plus vulnérables¹⁹ d'ici 2017 si toutes ces personnes sont de retour chez elles. Les populations affectées par une catastrophe ou un conflit recevront une aide immédiate, qui sera prolongée si nécessaire. Durant la période de soudure, les ménages dans le besoin recensés au titre du cadre harmonisé bénéficieront d'une aide.

Assistance alimentaire pour la création d'avoirs

32. Ce volet de l'intervention permettra de venir en aide aux communes exposées à l'insécurité alimentaire dans le nord du Mali et la bande sahélienne; le renforcement de la résilience reposera sur des méthodes participatives mises en œuvre en concertation avec le Gouvernement, les partenaires et les communautés. Les méthodes de programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et de planification participative à l'échelle des communautés seront utilisées pour élaborer des plans opérationnels de renforcement de la résilience adaptés à chaque communauté, afin de répondre aux besoins de groupes de populations et de zones de subsistance spécifiques, et pour définir les interventions complémentaires à mettre en place, comme la fabrication de foyers améliorés. Les plans ne seront validés que s'ils permettent un accès équitable des personnes vulnérables aux terres et aux avoires; les normes de travail décidées d'un commun accord par le PAM et le Gouvernement en 2013 seront appliquées. Le PAM et la FAO s'attachent à mettre au point des programmes de gestion des avoires pastoraux pour le nord du Mali.

Accès aux marchés

33. Les capacités de commercialisation de 21 organisations paysannes implantées dans quatre régions du sud et du centre du pays seront renforcées afin d'améliorer les ventes de céréales et de niébé (*Vigna unguiculata*, ou haricot à œil noir); l'extension du programme Achats au service du progrès au nord est également envisagée. Certaines modalités d'achat, dont les contrats à terme pour certains produits alimentaires, contribueront à stimuler la demande et à harmoniser ou rééquilibrer les prix afin que les produits locaux puissent être compétitifs

¹⁸ Les chiffres sont ajustés sur toute la période pour tenir compte des chevauchements entre les activités.

¹⁹ Les partenaires ont constaté que certaines personnes déplacées étaient moins vulnérables que d'autres, ou que les communautés d'accueil, et n'avaient donc pas besoin d'une assistance alimentaire.

par rapport aux marchés internationaux. Le PAM encouragera la participation des agricultrices, notamment en achetant des produits cultivés par les femmes.

Nutrition

34. Les bénéficiaires des activités de supplémentation alimentaire ciblée représenteront 70 pour cent du nombre estimé de bénéficiaires: le dépistage sera effectué dans les centres de santé, et les partenaires coopérants développeront les activités de dépistage et d'orientation au sein des communautés afin d'améliorer la couverture de la malnutrition aiguë modérée. Les critères de début et de fin de prise en charge seront conformes aux protocoles nationaux.
35. Dans les communes où les taux de malnutrition aiguë globale relevés à l'occasion des enquêtes SMART réalisées chaque année dépassent 15 pour cent, ou sont supérieurs à 10 pour cent et risquent de se détériorer, la supplémentation alimentaire généralisée et les distributions générales de vivres au cours de la période de soudure permettront d'enrayer la progression de la malnutrition aiguë.

Alimentation scolaire

36. Ce volet de l'intervention permettra de venir en aide aux enfants dans les villes du nord et de la bande sahélienne exposées à l'insécurité alimentaire, dont 76 pour cent sont déclarées prioritaires dans le Programme national de sécurité alimentaire. Le PAM concentrera son action sur les zones les plus vulnérables, tandis que ses partenaires interviendront dans le sud. Le PAM et le Ministère de l'éducation nationale sélectionneront d'un commun accord les écoles primaires publiques appelées à bénéficier du programme national d'alimentation scolaire. Le mil et le niébé seront achetés sur place dans la mesure du possible. Les activités d'alimentation scolaire seront l'occasion pour les partenaires de mener des interventions sanitaires et nutritionnelles, et elles permettront de favoriser la prise en main des activités par les communautés et de développer la participation aux comités de gestion des écoles. Les filles dont le taux d'assiduité atteint 80 pour cent recevront des rations à emporter.
37. Pour venir en aide aux autres groupes de population vulnérables, le PAM mènera les actions suivantes: i) plaider en faveur de la mise en place de programmes nationaux de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale; ii) appuyer le Plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre de la réforme du dispositif national de sécurité alimentaire²⁰; iii) investir dans la préparation aux crises affectant la sécurité alimentaire et la nutrition; iv) se fournir auprès des petits agriculteurs et améliorer la gestion des risques au sein des organisations paysannes; et v) conseiller les partenaires concernant les interventions.

²⁰ Le PAM contribuera au renforcement des capacités du dispositif national de sécurité alimentaire en matière de gestion et de stockage des vivres, d'alerte rapide et d'analyse des marchés.

Figure 1: Calendrier agricole en l'absence de crise

JANV.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Récolte à contre-saison (riz, maraîchage)			Préparation du sol		Plantation		Récolte principale				
				Saison des pluies							
		Période de soudure (élevage)									
					Période de soudure (cultures)						

Figure 2: Planification des activités du PAM

JANV.	FÉV.	MARS	APR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.		
Distributions générales de vivres - personnes déplacées ou de retour chez elles, populations affectées par une catastrophe naturelle (en fonction des besoins)													
Supplémentation alimentaire ciblée (toute l'année)													
					Distributions générales de vivres - stress saisonnier et supplémentation alimentaire généralisée*								
				Assistance alimentaire pour la création d'avois									
Espèces pour la création d'avois												Espèces pour la création d'avois	
Alimentation scolaire												Alimentation scolaire	
Achats locaux												Achats locaux	

* L'aide apportée par le PAM pendant la période de soudure sera plus précoce dans les zones pastorales.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ					
Activité	2015	2016	2017	Total	Pourcentage de femmes
Distributions générales de vivres					
Population touchée par une catastrophe naturelle	50 000	50 000	50 000	150 000	50,5
Personnes de retour chez elles – vivres	33 600	22 500	21 000	77 100	50,5
Personnes de retour chez elles – espèces et bons	8 400	7 500	9 000	24 900	50,5
Personnes déplacées – vivres	55 700	18 000	0	73 700	50,5
Personnes déplacées – espèces ou bons	13 900	6 000	0	19 900	50,5
Population en situation de stress – vivres	300 000	234 375	175 000	381 875	50,5
Population en situation de stress – espèces et bons	75 000	78 125	75 000	105 625	50,5
Nutrition					
Supplémentation alimentaire généralisée – enfants de 6 à 23 mois	89 580	92 201	114 768	296 549	50,5
Supplémentation alimentaire généralisée – femmes enceintes et mères allaitantes	44 089	45 382	56 510	145 981	100
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants de 6 à 59 mois ^a	223 833	230 411	198 442	652 686	50,5
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes	42 730	43 987	45 265	131 982	100
Alimentation scolaire					
Repas scolaires ^b	226 418	238 847	251 745	251 745	47
Rations à emporter ^c	91 199	96 124	101 315	101 315	100
Activités de redressement					
ACA – vivres/espèces	190 000	247 500	277 500	715 000	50,5
TOTAL	1 444 449	1 410 942	1 375 545	4 230 936	
Total après ajustement	1 160 568	1 115 678	1 066 324	2 610 790^d	

^a La diminution du nombre d'enfants de cette tranche d'âge souffrant de malnutrition aiguë modérée constatée depuis 2011 devrait vraisemblablement se confirmer au cours de l'IPSR 200719 grâce aux activités de prévention et de traitement. Le nombre d'enfants indiqué pour 2015 et 2017 tient compte de cette évolution.

^b Y compris 3 500 cuisiniers par an qui recevront des rations familiales.

^c Rations mensuelles pour une famille de cinq personnes distribuées aux filles.

^d Total ajusté pour tenir compte des doubles comptages sur les trois années.

NUTRITION, RATIONS, TRANSFERTS MONÉTAIRES ET BONS

38. Les personnes de retour chez elles recevront une assistance de trois mois, les personnes déplacées vulnérables bénéficieront d'une assistance tout au long de l'année, et les populations en situation de stress, durant la période de soudure; les modalités d'aide seront fonction de la situation géographique et des conditions du marché. Les populations touchées par une catastrophe recevront une aide alimentaire pendant trois mois. Les distributions générales de vivres apporteront 2 085 kilocalories par personne et par jour. On utilisera de préférence les transferts monétaires, d'un montant équivalent à 0,5 dollar par personne et par

jour, pour les personnes de retour chez elles ou en situation de stress saisonnier, tandis que les personnes déplacées, qui vivent surtout en milieu urbain, recevront des bons. Les modalités seront arrêtées en fonction des résultats de l'analyse coût-efficacité, de la présence de prestataires de services financiers, des conditions de sécurité et des capacités des partenaires coopérants et des détaillants.

39. Les participants aux activités de création d'emplois travailleront pendant 90 jours au maximum, et ils recevront une assistance du PAM sous forme de vivres ou d'espèces, ou les deux, en fonction de la saison et de la situation géographique²¹. Les rations familiales apportent 2 194 kilocalories par personne et par jour. Pour éviter de perturber le marché du travail, le montant des transferts monétaires sera de 3,1 dollars par participant et par jour, pour une famille de six personnes²². La valeur des transferts sous forme d'espèces ou de bons sera régulièrement examinée et adaptée pour tenir compte des fluctuations des prix des produits alimentaires et du coût de la main-d'œuvre.
40. Les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée bénéficieront d'une assistance pendant 60 jours, les femmes enceintes et les mères allaitantes, pendant 180 jours. La supplémentation correspond à 500 kilocalories par jour pour les enfants et 1 161 kilocalories pour les mères. La supplémentation alimentaire généralisée destinée aux enfants âgés de 6 à 23 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes sera assurée pendant 120 jours.
41. Les écoliers et les cuisiniers des communes vulnérables recevront, 180 jours par an, des repas chauds apportant 692 kilocalories par jour, accompagnés de comprimés de déparasitage et de micronutriments en poudre²³. Les filles recevront chaque mois une ration à emporter de 3,6 kg d'huile végétale enrichie. Le coût par enfant et par an est de 56 dollars pour les repas cuisinés et de 123 dollars pour les rations à emporter²⁴.

²¹ L'expérience des programmes de pays et opérations d'urgence précédents montre que la clé de répartition entre les transferts monétaires et les distributions de vivres est en moyenne de 5 pour 4.

²² Ce montant correspond au salaire agricole quotidien au Mali.

²³ En fonction des travaux de recherche, de l'étude d'acceptabilité, et des activités de sensibilisation à la nutrition menés par le PAM.

²⁴ Le coût de 56 dollars par an pour les repas scolaires est considéré comme "acceptable", tandis que le coût de 123 dollars par an pour les rations à emporter est jugé "élevé".

TABLEAU 2: RATION/TRANSFERTS PAR ACTIVITÉ (en grammes/personne/jour)									
	Distributions générales de vivres		Avoirs		Nutrition			Alimentation scolaire	
	Vivres	Espèces/bons	Vivres	Espèces	Supplémentation alimentaire généralisée - enfants	Supplémentation alimentaire ciblée - enfants	Femmes enceintes, mères allaitantes	Vivres	Rations à emporter
Céréales	400	–	450	–	–	–	–	150	–
Légumes secs	100	–	100	–	–	–	–	30	–
Huile végétale	25	–	25	–	–	–	25	10	25
Sel	5	–	5	–	–	–	–	2	–
SuperCereal + sucre (CSB+)	50	–	–	–	–	–	250	–	–
SuperCereal Plus (CSB++)	–	–	–	–	200	–	–	–	–
Plumpy'Sup	–	–	–	–	–	92	–	–	–
Micronutriments en poudre	–	–	–	–	–	–	–	0,4	–
Espèces/bons (en dollars)	–	0,5	–	3,1	–	–	–	–	–
TOTAL	580	–	580	–	200	92	275	192,4	25
Total kcal/jour	2 085	–	2 194	–	787	500	1 161	692	221
% kcal d'origine protéique	14	–	10	–	17	10	13	14	0
% kcal d'origine lipidique	18	–	12	–	23	55	35	19	100
Nombre de jours d'alimentation par an	Catastrophe naturelle: 90 Personnes de retour chez elles: 90 Personnes déplacées: 360 Personnes en situation de stress: 120		90		120	60	Supplémentation alimentaire ciblée: 180 Supplémentation alimentaire généralisée: 120	180	180

TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS MONÉTAIRES ET BONS, PAR ACTIVITÉ (en tonnes/dollars)						
	Distributions générales de vivres	ACA	Supplémentation alimentaire généralisée	Supplémentation alimentaire ciblée	Alimentation scolaire	Total
Céréales	52 838	12 870	–	–	20 450	86 158
Légumes secs	13 210	2 860	–	–	4 090	20 160
Huile végétale	3 302	715	438	594	10 715	15 764
Sel	660	143	–	–	273	1 076
Aliments composés et mélanges	6 605	–	11 497	9 542	–	27 647
Micronutriments en poudre	–	–	–	–	51	51
Total, vivres (en tonnes)	76 616	16 588	11 935	10 136	35 580	150 856
Total, espèces et bons (en dollars)	18 390 000	18 470 833	–	–	–	36 860 833

EXÉCUTION

42. La nutrition occupera une place prépondérante dans toutes les activités. Dans le nord et dans certaines zones de la région de Ségou, les activités de supplémentation alimentaire généralisée seront liées à l'appui apporté pendant la période de soudure; les activités de redressement seront concentrées dans les zones cibles délimitées grâce à l'analyse intégrée de la situation. Les activités ACA seront choisies de manière à répondre à des priorités telles que l'amélioration de l'accès à une eau propre. L'alimentation scolaire et les activités ACA permettront de favoriser le reboisement et la création de potagers à proximité des écoles; l'approvisionnement local permettra de rattacher l'alimentation scolaire aux activités ACA et à l'initiative Achats au service du progrès, les achats locaux étant utilisés pour venir en aide aux petits paysans, créer des avoirs agricoles, construire des installations de stockage et promouvoir le développement des capacités.
43. Les activités du PAM et de ses partenaires iront dans le même sens et les modalités de mise en œuvre seront souples et adaptées en fonction de la situation, ce qui permettra au PAM de répondre aux besoins en apportant à point nommé l'assistance qui convient. Une révision budgétaire ou une nouvelle opération d'urgence ne sont pas à exclure si les besoins humanitaires augmentent de façon significative. Les achats locaux et l'aide à la commercialisation à l'intention des petits exploitants pourraient être amplifiés.

Participation des communautés

44. La planification participative permet de donner aux communautés un rôle moteur; des comités assureront le suivi de l'exécution des activités. Le PAM fera participer le plus possible les femmes et les groupes vulnérables. Les partenariats noués avec des ONG expérimentées qui entretiennent des liens avec les groupements locaux permettront de renforcer la participation des bénéficiaires et des communautés; des moniteurs extérieurs prendront part aux activités de vulgarisation et à la remontée des informations. Un dispositif sera mis en place pour permettre aux bénéficiaires de faire connaître leurs observations.

Partenariats

45. L'action du PAM s'articulera avec les politiques du Gouvernement et avec celles d'autres organismes des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge, de la Société nationale de la Croix-Rouge et des ONG. Le PAM renforcera les moyens de contrôle, de planification et de coordination moyennant l'augmentation des capacités; la collaboration avec les communautés favorisera la complémentarité entre les programmes et, à terme, le transfert des responsabilités. Le PAM poursuivra la collaboration engagée avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne pour compléter les programmes de protection sociale. La programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence permettra de renforcer la coordination à l'échelon régional et local.
46. Le PAM continuera à lutter contre la malnutrition aiguë aux côtés de partenaires comme l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé, dans le cadre du Plan d'action multisectoriel en matière de nutrition arrêté en 2013. Il poursuivra la collaboration avec ses partenaires afin d'harmoniser les démarches et de mettre au point des stratégies permettant de s'attaquer aux autres causes sous-jacentes de la malnutrition. Le PAM et l'UNICEF interviendront dans les mêmes écoles et collaboreront à l'élaboration de modules pédagogiques de base dans les écoles.
47. Le PAM participe à l'Alliance globale pour l'Initiative résilience, et il coordonnera ses interventions avec la FAO, conformément à la Lettre d'entente, en particulier en ce qui concerne la résilience, la création d'avoirs, la gestion communautaire des ressources naturelles et le soutien aux éleveurs, aux associations paysannes, aux potagers scolaires et aux activités de sensibilisation à la nutrition; l'initiative Achats au service du progrès permettra de contribuer au développement économique des ménages ciblés. Les compétences techniques spécialisées et les services des organismes publics et d'autres partenaires permettront de renforcer l'efficacité de la mise en œuvre de l'intervention du PAM.
48. Le PAM a signé des accords avec des ONG qui ont fait leurs preuves en matière de responsabilité et d'efficacité, et il étudiera la possibilité de conclure des accords aux termes desquels un partenaire se tient prêt à intervenir rapidement dans un secteur géographique donné en cas de crise. La supervision technique sera effectuée dans le cadre d'un accord de collaboration entre les services déconcentrés de l'État et les partenaires coopérants du PAM.

Achats et logistique

49. Le PAM continuera d'utiliser plusieurs couloirs pour expédier les vivres, afin d'optimiser les coûts et de réduire les délais: 45 pour cent des vivres emprunteront le couloir Lomé-Mopti, 25 pour cent le couloir Cotonou-Gao et 30 pour cent le couloir Dakar-Bamako. Quarante-cinq pour cent des produits alimentaires seront achetés au Mali (principalement des céréales et du niébé), 37 pour cent sur le marché international et 18 pour cent sur le marché régional. Des entreprises de transport livreront les vivres aux entrepôts où ils seront remis aux partenaires coopérants. Les stocks obtenus dans le cadre du Mécanisme d'achat anticipé régional ou national permettront de livrer rapidement les vivres, dont le suivi sera assuré au moyen du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits afin de rendre compte de leur utilisation.
50. Si nécessaire, le PAM développera les installations de stockage temporaire à proximité des entrepôts centraux. Des vivres seront prépositionnés dans les zones qui risquent de devenir inaccessibles en cas de catastrophe.

Problématique hommes-femmes et protection

51. La problématique hommes-femmes et les questions de protection doivent être prises en considération dans toutes les activités: cela suppose d'intéresser les hommes et les responsables des communautés aux questions de nutrition, de mettre en place des programmes d'autonomisation des femmes et d'évaluer l'impact des activités du PAM sur les personnes de tous âges, hommes et femmes, en concertation avec les acteurs locaux. Par ailleurs, les questions de protection feront régulièrement l'objet sur le terrain d'une analyse guidée par le principe qui consiste à éviter de nuire, afin de comprendre et de conforter les mesures de protection prises par les bénéficiaires eux-mêmes. La politique et le plan d'action institutionnel du PAM concernant la problématique hommes-femmes adoptés en 2009 seront appliqués, de même que la politique du PAM en matière de protection humanitaire approuvée en 2012.

Modalités de transfert

52. Les transferts prendront la forme de distributions d'espèces, de bons ou de vivres, en fonction des besoins et compte tenu des impératifs de sécurité, de l'analyse du marché et des constatations issues du suivi. Dans la majorité des cas, les secours d'urgence seront apportés sous forme de vivres, en particulier dans les zones rurales; dans le cadre des activités de distribution générale de vivres, l'assistance sous forme d'espèces ou de bons prendra progressivement de l'ampleur. En ce qui concerne la création d'avoirs, des vivres seront distribués durant la période de soudure, et des espèces au cours de la période qui suit les récoltes. S'agissant de l'alimentation scolaire, les repas cuisinés enrichis en micronutriments en poudre seront privilégiés, l'huile végétale étant utilisée pour les rations à emporter.
53. Selon une analyse coût-efficacité réalisée en 2014, les interventions fondées sur les transferts monétaires présentent un intérêt, mais d'après une évaluation des paramètres macrofinanciers, le potentiel du Mali pour ce qui est d'utiliser à plus grande échelle les transferts monétaires et les bons serait "moyen". Il ressort des études de marché que les interventions fondées sur les transferts monétaires sont adaptées, y compris dans les principales villes du nord du pays²⁵. Les capacités des prestataires de services financiers, des négociants et des détaillants déjà en activité sont jugées suffisantes.
54. Le PAM portera la part des transferts sous forme d'espèces et de bons de 22 pour cent des bénéficiaires en 2015 à 26 pour cent en 2017, mais les conditions de sécurité sont préoccupantes dans le nord, où vivent la plupart des bénéficiaires. Le Gouvernement a demandé au PAM d'accroître les achats locaux afin d'aider les petits paysans. Le PAM dispose d'une liste de prestataires de services financiers, et il continuera d'utiliser les procédures d'appel d'offres rigoureuses qu'il a instaurées. Pour suivre l'évolution des prix du marché, il s'appuiera sur les publications de l'Observatoire des marchés agricoles, ainsi que sur ses bureaux auxiliaires et ses partenaires. Les dispositifs déjà en place pour l'identification, la vérification et l'enregistrement des bénéficiaires et pour les distributions seront utilisés.

²⁵ En dehors des épisodes de sécheresse, les activités fondées sur les transferts monétaires et les bons présentent un meilleur rapport coût-efficacité que l'aide en nature. Dans le sud et le centre du Mali, les marchés fonctionnent de manière satisfaisante en l'absence de sécheresse.

55. Compte tenu de l'expérience de l'opération d'urgence 200525, le PAM utilisera des bons dans la mesure du possible afin d'accroître la consommation alimentaire²⁶; des systèmes électroniques seront installés lorsque les conditions s'y prêtent. La mise en place d'un réseau de services aux entreprises est en cours à Gao, et ce système sera étendu là où la situation le permet. Le PAM passera des contrats avec des grossistes pour réduire les coûts et veillera à ce que les achats locaux soient privilégiés; une analyse coûts/avantages sera effectuée à l'issue de la phase pilote.

Articles non alimentaires

56. Dans le cadre des activités de création et de remise en état d'avoirs, le PAM mettra à disposition des matériaux et des équipements nécessaires à la construction, à l'agriculture et à la gestion de l'eau. Pour les besoins des interventions nutritionnelles, il fournira des kits de démonstration culinaire, du matériel de stockage collectif et des motocyclettes pour les équipes mobiles. Pour les activités d'alimentation scolaire, il faudra des ustensiles, des kits pour le lavage des mains, des uniformes et des balances. Les organisations paysannes recevront du matériel de stockage et de traitement après-récolte.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

57. La stratégie de suivi et d'évaluation consistera à donner des directives en ce qui concerne les outils à mettre en place et les informations à communiquer, à faire en sorte que les constatations alimentent le dialogue et les décisions au niveau des ménages, et à dispenser des conseils sur la qualité des programmes²⁷.

58. Des partenaires et des tiers assureront le suivi des opérations dans les zones auxquelles le PAM n'a pas accès, ce dernier assurant leur formation et leur équipement. Les données de référence permettant d'apprécier les progrès accomplis proviendront d'une évaluation nationale de la sécurité alimentaire²⁸ effectuée en 2014 et d'une enquête de référence. Pour évaluer le déroulement de l'intervention et le ciblage des bénéficiaires, le PAM s'appuiera sur le suivi sur le terrain et sur au moins trois opérations annuelles de suivi post-distribution.

59. Le PAM utilisera des smartphones pour recueillir, par l'intermédiaire d'un serveur du PAM, les données concernant les distributions d'espèces et de bons et les indicateurs relatifs aux processus, aux produits et aux effets directs, qui seront recoupsés avec les données transmises par les partenaires coopérants. L'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale de l'IPSR 200719 rendront compte des effets obtenus.

²⁶ Les bons sont actuellement utilisés à Gao: l'extension de cette modalité d'assistance à d'autres régions du pays s'appuiera sur cette expérience.

²⁷ Le dispositif de suivi et d'évaluation est conforme au Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014-2017 et à l'Outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays.

²⁸ Ont participé à cette évaluation le système d'alerte rapide, le PAM, la FAO, l'Institut national de la statistique, des ONG et le module de la sécurité alimentaire.

GESTION DES RISQUES

60. Les principaux risques liés au contexte sont l'insécurité, les difficultés d'accès, les mouvements de population, les catastrophes naturelles, les changements apportés aux politiques gouvernementales et la hausse des prix. Les plans établis par le PAM pour surmonter les problèmes d'accès, se préparer aux situations d'urgence et intervenir à distance permettront de réduire au minimum les obstacles opérationnels²⁹. Le PAM sera en contact avec les autorités locales, les forces de police et la MINUSMA pour les questions de sécurité. Compte tenu de la complexité des facteurs en jeu au Mali et du mandat conféré à la MINUSMA aux termes du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le PAM continuera à agir conformément aux principes d'action humanitaire pour maintenir l'accès et préserver l'espace humanitaire. Il travaillera avec des ONG et des tiers chargés d'assurer le suivi dans les zones d'accès limité, et il poursuivra la concertation avec le Gouvernement sur la politique à mener. Les marchés sont aujourd'hui en mesure de répondre à la demande que susciteront les transferts monétaires et les bons, mais si ce n'est plus le cas, le PAM aura recours aux distributions de vivres.
61. Le manque de ressources financières et les ruptures d'approvisionnement constituent le principal risque d'ordre institutionnel. La stratégie de mobilisation de ressources du PAM consiste notamment à collaborer avec l'équipe de pays pour l'action humanitaire et le Gouvernement afin de solliciter les donateurs et de lever des fonds. Les achats anticipés contribueront à pallier les ruptures d'approvisionnement et à éviter autant que possible les retards de livraison.
62. Les risques liés au programme ont trait aux partenariats avec le Gouvernement, les ONG et les prestataires de services financiers, en particulier dans les zones où la sécurité n'est pas assurée, ainsi qu'à une éventuelle utilisation abusive des ressources. Les mesures d'atténuation reposeront sur des contrôles rigoureux et les activités d'augmentation des capacités en matière de gestion financière, de suivi, de communication des informations et de gestion des entrepôts, feront l'objet d'évaluations et d'audits de conformité effectués chaque année. Pour éviter les pertes de produits alimentaires ou les détournements d'espèces ou de bons, le PAM mettra en place des mécanismes de livraison transparents, ainsi que des activités de formation, de suivi des tiers et d'information sur les prestations.

Sécurité

63. L'insécurité qui règne dans le nord du Mali restreint l'espace humanitaire. En juin 2014, le PAM avait accès à la majeure partie du territoire de cinq régions et du district de la capitale, et disposait de relais dans la plupart des autres régions. Pour se déplacer dans les régions du nord, il faut faire appel à une escorte militaire en dehors des villes. Les partenaires coopérants effectuent les distributions de vivres.

²⁹ Le PAM a entrepris de renforcer ses capacités de préparation au Mali, de manière à atténuer les répercussions des principaux risques sur les opérations moyennant le redéploiement du personnel, la mise en place de couloirs de remplacement et le prépositionnement de vivres dans un pays limitrophe. Le PAM actualise régulièrement l'analyse des risques afin de faire en sorte que son dispositif de préparation et d'intervention en situation d'urgence soit opérationnel.

64. Le PAM applique les normes minimales de sécurité opérationnelle et les règles de gestion des risques de sécurité des Nations Unies, et il collabore avec l'équipe de pays, par l'intermédiaire du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et de l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité des Nations Unies. Si les conditions de sécurité se détériorent, les coûts d'appui directs seront augmentés afin d'assurer le respect des règles et l'accès.
65. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies effectuent des vols à intervalles réguliers, en concertation avec l'équipe de sécurité du PAM; ils assurent les évacuations pour raisons médicales et se tiennent prêts à apporter un soutien aux intervenants humanitaires. En 2014, la mise à disposition d'un second appareil a permis de mieux desservir les endroits reculés, et la composition de la flotte sera réexaminée à mesure que la situation évolue.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	86 158	46 102 827	
Légumes secs	20 160	13 580 338	
Huile et matières grasses	15 764	18 447 016	
Aliments composés et mélanges	27 647	31 376 665	
Autres	1 127	1 210 400	
Total, produits alimentaires	150 856	110 795 247	
Transport extérieur		9 197 194	
Transport terrestre, entreposage et manutention		42 251 301	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		20 971 105	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		183 214 847	183 214 847
Espèces et bons		36 860 833	
Coûts connexes		7 386 012	
Espèces et bons, et coûts connexes		44 246 845	44 246 845
Développement et augmentation des capacités		10 155 619	10 155 619
Coûts opérationnels directs			237 617 311
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			52 482 286
Total des coûts directs du projet			290 099 597
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			20 306 972
COÛT TOTAL POUR LE PAM			310 406 569

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	22 056 695
Agents des services généraux	6 249 586
Prime de danger et indemnités locales	3 657 644
Total partiel	31 963 924
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	3 357 431
Sécurité	2 068 982
Voyages et transport	5 444 474
Études préalables, évaluations et suivi ¹	2 250 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	52 482 286

¹ Ce montant correspond à une estimation des coûts à prendre en charge lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
Indicateurs transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p> <p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p>	
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p>	
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
	Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir	
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance	Score de diversité alimentaire Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable Indice des stratégies de survie: pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Indice des stratégies de survie: pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Indice des stratégies de survie: pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire acceptable Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire acceptable Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite	On n'observe aucune perturbation majeure des opérations du fait de l'insécurité ou de la sécheresse



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p>	
<p>Effet direct 1.2</p> <p>Stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants âgés de 6 à -59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes</p>	<p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p> <p>Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (rapport poids/taille, en pourcentage)</p>	<p>Aucune épidémie grave n'éclate</p> <p>Les partenaires mettent en œuvre des activités complémentaires dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de la nutrition, de l'assainissement et de l'hygiène</p>
<p>Produits 1.1 et 1.2</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence		
Effet direct 2.1 Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales	Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse	Les vérifications et le suivi assurés au niveau des bénéficiaires permettent d'éviter tout détournement de l'assistance fournie
Produit 2.1 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées	Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure	
Produit 2.2 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
Effet direct 4.1: Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %) Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments	Les partenaires apportent des contributions complémentaires dans les domaines de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, des pratiques d'alimentation, de l'enrichissement des aliments et des jardins familiaux
Effet direct 4.2 Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire	Indice de capacité nationale: programmes en faveur de la sécurité alimentaire Indice de capacité nationale: alimentation scolaire	Le Gouvernement est suffisamment stable et dispose des ressources voulues pour pouvoir s'impliquer de manière adéquate
Effet direct 4.3 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation	Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM	Le Gouvernement et la société civile s'impliquent et ont les capacités voulues pour parvenir à réduire la dénutrition et accroître l'accès à l'éducation

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de la performance	Hypothèses
<p>Produit 4.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p>	
<p>Produit 4.2 Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés</p>	<p>Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM</p> <p>Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p>	
<p>Produit 4.3 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p>	
<p>Produit 4.4 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de l'assistance alimentaire et des systèmes de nutrition et de sécurité alimentaire, y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire</p>	<p>Nombre d'évaluations/d'opérations de collecte de données réalisées au niveau national prenant en compte la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à l'appui du PAM</p>	

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACA	Assistance alimentaire pour la création d'avoirs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
ONG	organisation non gouvernementale
REACH	Initiative Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants
SMART	Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition
SUN	initiative Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance